

Appel public à candidature
Désignation des personnalités extérieures appelées à siéger
au Conseil d'Administration
de l'Université de Lille 1, sciences et technologies

Le 22 mars 2016, l'université de Lille1, sciences et technologies, renouvelle ses conseils centraux et notamment son Conseil d'Administration. Seront ainsi élus 26 représentants des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, des personnels Biatss et des usagers de l'établissement.

Trois personnalités extérieures relevant respectivement du Conseil Régional Nord Pas de Calais Picardie, du Conseil de Métropole Européenne de Lille et du Centre national de recherche scientifique seront en parallèle désignées par ces organismes pour compléter cette liste.

Ces 29 membres titulaires du Conseil d'Administration seront ensuite invités à être présents à une réunion constitutive qui aura pour objet de désigner 5 autres personnalités extérieures après diffusion du présent appel à candidature.

L'Appel à Candidature :

Le présent appel à candidature concerne, conformément à l'article L. 712-3-3e du code de l'éducation et à l'article 9.1 des statuts de l'université Lille1, 5 personnalités qui doivent correspondre aux profils suivants :

- une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise,
- un représentant d'une organisation représentative des salariés,
- un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés,
- un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire,
- un représentant d'une organisation représentative des employeurs.

Le choix final de ces 5 personnalités devra tenir compte de la répartition par sexe des personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et l'organisme de recherche précités afin de garantir la parité entre les femmes et les hommes au sein de l'ensemble des huit personnalités extérieures membres du Conseil d'Administration de l'université Lille1.

Par ailleurs, la qualité d'ancien diplômé de l'université Lille1 devra être retenue pour l'une de ces 5 personnalités extérieures.

Le mandat des personnalités extérieures du Conseil d'Administration est d'une durée de 4 ans. Toutes les personnalités extérieures de l'université siègent à part entière et bénéficient d'une voix délibérative au Conseil d'Administration et, à ce titre, participent à l'élection du Président de l'établissement. Elles siègent à titre bénévole.

Les personnes intéressées par le présent appel à candidature doivent déposer ou faire parvenir leur candidature, accompagnée des pièces demandées, au plus tard le **11 mars 2016** à 16h à :

Université Lille 1, Sciences et Technologies
Pôle Juridique - Bureau des affaires générales et institutionnelles
Bâtiment A3 - Cité Scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

ou par messagerie électronique à l'adresse suivante :
elections2016@univ-lille1.fr

Les candidatures doivent être accompagnées :

- d'une lettre de candidature,
- d'un curriculum vitae,
- du formulaire de dépôt des candidatures,
- de pièces justificatives de la qualité au titre de laquelle la candidature est déposée.

Télécharger sur le site le formulaire de dépôt des candidatures.